



## Universités & Territoires



### sommaire n° 75 - 22/03/2011

**2/3** « Universités et Territoires », extrait de *CPU Info N°65*.

**4** Solidarité à la Réunion. L'AREV, bilan et perspectives.

**5** 2<sup>ème</sup> Édition Alt Sup, une initiative de l'AFIJ.

**6** L'enjeu des cordées de la réussite, entretien avec Maurice Leroy, ministre de la Ville.

**7/8** L'insertion professionnelle à la croisée des politiques territoriales. Entretien avec Olivier Sire, Président de l'Université de Bretagne Sud.

# Lisibilité

par Daniel Lamar, Directeur Général de l'AFIJ

La question de l'insertion professionnelle des jeunes demeure prioritaire en ce début 2011. Le problème structurel était bien là, la crise est passée doublant les chiffres du chômage des jeunes ! En dépit d'une réelle reprise des embauches, le vivier des jeunes en attente d'un premier emploi, ou nouvel emploi après un contrat court, est imposant. Le taux de jeunes de moins de 25 ans en emploi en France est l'un des plus bas de l'Union Européenne... Il s'agit d'un vrai problème de société : l'âge d'entrée en activité recule, et percute l'allongement du nombre d'années travaillées nécessaire à l'obtention d'une retraite pleine.

Face à cette situation, il n'existe probablement pas « une réponse » mais une série de pistes à suivre concurremment pour arriver à un résultat. Il n'y a pas « un acteur » mais des acteurs sachant que l'acteur principal est la jeunesse, elle-même trop souvent oubliée dans ces processus, faute d'avoir la parole ou de la prendre !

L'essentiel des politiques publiques (de l'Etat aux collectivités locales) continue à se consacrer très légitimement aux jeunes sans qualification (« les 120 000 ») et cette cible, qui paraît faire l'objet d'un consensus, bénéficie de dispositifs classiques ou nouveaux dont les résultats existent certes, mais restent somme toute assez relatifs.

Le chantier des jeunes post bac, qui concerne désormais deux jeunes sur trois (en l'état du taux de réussite au bac), est « en travaux ». Il semble temps d'avancer pour construire. Sans parler de la (petite) part des jeunes diplômés dont les formations sont très recherchées par certains recruteurs qui se les disputent... Il est

nécessaire de parler des 75% des jeunes post bac qui arrivent sur le marché du travail après un échec universitaire, avec un diplôme généraliste, avec un diplôme professionnalisé dans un secteur qui embauche peu ou pas, des jeunes qui échouent aux concours de la fonction publique, etc. Pour tous ces jeunes se pose la question de leur parcours et de leur situation à la sortie des études.

La formalisation du Service Public de l'Orientalion (SPO) devrait influencer sur les parcours au travers d'une information des jeunes sur la réalité des réussites en fonction de leur profil et de leurs études. Les questions de labellisation SPO des acteurs locaux (agissant en réseau) et de la meilleure diffusion des outils existants est en marche.

La vraie question aujourd'hui posée consiste à savoir qui va produire et diffuser à un moment donné des informations « négatives » ou du moins critiques par rapport aux taux de réussite des études, aux taux d'obtention des diplômes, aux types d'insertion professionnelle tant sur le plan qualitatif que quantitatif, aux niveaux de diplômes requis pour réussir tel concours... Une part de ces informations existe bien, mais n'est pas diffusée dans la mesure où sa diffusion serait préjudiciable aux établissements (ou aux recruteurs publics). Une seconde part des informations n'existe tout simplement pas, faute de démarches de collecte et de synthèse.

Mettre en évidence les voies de succès nécessite de décrire également les voies qui fonctionnent peu ou pas.

Lire la suite de l'Éditorial page 8



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi [philippe@campinchi.com](mailto:philippe@campinchi.com) - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur [www.universites-territoires.fr](http://www.universites-territoires.fr) • Création graphique : PCC [stocker@crouitch.com](mailto:stocker@crouitch.com) • Rédaction : PCC, [redaction@sarlpcc.com](mailto:redaction@sarlpcc.com), FP • Tél : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - Fotolia - PCC - Aurélien Charron • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Pierre Albertini, Daniel Lamar, Jean-Paul Domergue, Elise Rendaudin, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



# Indissociablement lié

Nous reproduisons dans ce numéro d'*Universités & Territoires*, un article publié dans *CPU Info n°65*. L'auteur constate que « *désormais, universités et territoires ont leur sort indissociablement lié.* » Cette analyse a le mérite de la clarté et de la limpidité, et mérite d'être lue par les élus locaux. C'est la raison pour laquelle nous publions cet extrait avec l'aimable autorisation de la Conférence des présidents d'Université (CPU). Cette effervescence qui règne actuellement ne peut que nous réjouir et nous inciter à poursuivre notre travail de synergie et d'identification des bonnes pratiques entre ces deux acteurs incontournables, qui ont inspiré le titre de notre publication.



## Analyse (1)

### Universités et territoires extrait de CPU info N°65

Deux manifestations traitant du thème « universités et territoires » ont eu lieu au mois de février 2011 : un colloque organisé à Nantes par les Maisons des Sciences de l'Homme de Bretagne et Pays de Loire et un séminaire de la CPU à Paris sur les stratégies territoriales des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Près de 30 ans après les premières lois de décentralisation, ces réflexions qui avaient été initiées par plusieurs laboratoires universitaires (Toulouse, Strasbourg,...) avaient pu nourrir le colloque CPU 2009 de Brest. Leur récente acuité est révélatrice des profonds bouleversements

du paysage universitaire depuis plusieurs années (CPER, PRES, LRU, Plan campus, grand emprunt, etc.) et riche d'enseignement pour les évolutions futures.

Désormais, universités et territoires ont leur sort indissociablement lié.

#### UNIVERSITÉS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le colloque « Université et Territoires » a souligné l'engagement de longue date des collectivités locales et territoriales en matière de développement universitaire. De l'expansion territoriale des sites universitaires, on est passé à une

situation de concurrence et de concentration des moyens avec comme objectif l'émergence de quelques pôles à forte visibilité internationale, configuration dont l'Etat reste le décisionnaire en dernier ressort. Une situation nouvelle qui modifie en profondeur les relations entre universités et territoires.

Le territoire est désormais un élément intégré du développement universitaire. Face aux différenciations et aux inégalités qui caractérisent le potentiel universitaire et scientifique national, l'organisation en réseau offre, en effet, le moyen de s'affranchir de la logique de hiérarchisation.

(suite page 3)

## AVUF infos

✓ Le séminaire sur « l'insertion professionnelle à la croisée des politiques territoriales » que soutenait l'AVUF, et qui devait être organisé à Lorient le 7 avril par le Cabinet Sup'Conseil et l'Université de Bretagne Sud est reporté à une date ultérieure.

✓ Le 19 mai, la ville de Roanne accueille le colloque de l'AVUF dont le thème est : « Enseignement supérieur et développement des territoires : quelles coopérations entre universités et collectivités locales ? ». Le programme provisoire est en ligne sur le site Internet des colloques de l'AVUF. Voir [http://www.colloques-avuf.com/colloque\\_programme.asp](http://www.colloques-avuf.com/colloque_programme.asp)

✓ Le Congrès fondateur du réseau des villes universitaires d'Europe est prévu le 20 octobre à Montpellier sur le thème : « Quelles coopérations pour accélérer la mobilité des étudiants, des personnels et des chercheurs au sein de l'espace économique européen ? »

✓ N'hésitez pas à regarder sur la carte de France des villes à l'AVUF si votre collectivité n'est pas adhérente.

Info+ <http://www.avuf.fr>  
Contact [presidence@avuf.fr](mailto:presidence@avuf.fr)

Hélène Mandroux, Présidente de l'AVUF : [presidence@avuf.fr](mailto:presidence@avuf.fr)  
Pierre Albertini Délégué Général de l'AVUF : [dg@avuf.fr](mailto:dg@avuf.fr)



# Indisociablement lié (2)

Autre signe des temps, la *Revue Urbanisme* vient de publier un numéro Hors Série à l'initiative de la mission Universités de la Caisse des Dépôts. Intitulé « *Universités - Territoires, mutations, défis* », ce numéro donne la parole aux acteurs de la grande transformation des universités françaises, et décrypte les nouvelles relations tissées entre établissements d'enseignements supérieur et de recherche, collectivités locales et territoriales, entreprises publiques et privées. Un numéro que nous ne pouvons que vous inviter à vous procurer (<http://www.urbanisme.fr>).



## Analyse (2)

### Universités et territoires

extrait de CPU info N°65

Ainsi, en réponse à l'appel d'offres lancé dans le cadre du Grand emprunt, les régions Bretagne et Pays de Loire, ainsi que les deux PRES concernés, ont élaboré un projet commun d'IDEX interrégional. Reposant sur des collaborations scientifiques antérieures, la mutualisation des forces a permis de réunir une masse critique que ni l'une ni l'autre des deux régions n'était susceptible d'offrir séparément. Perçue comme une nécessité tant par les politiques, que par les universitaires ou les décideurs économiques, cette union a été l'occasion d'une mobilisation de tous les acteurs au niveau régional, laissant apparaître un nouveau territoire universitaire qui transcende les frontières institutionnelles.

Des interventions d'experts allemands, anglais, suisses et québécois ont montré que cet enjeu d'insertion des universités dans leur territoire et d'internationalisation se retrouvait dans d'autres pays européens ou occidentaux.

#### LA STRATÉGIE TERRITORIALE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le séminaire CPU sur « les stratégies territoriales des établissements d'enseignement supérieur et de recherche », qui s'est tenu à Paris le 17 février a permis de débattre autour de trois interventions : Claire Giry de la DGESIP sur l'outil STRATER, Ghislaine Filatreau de l'OST sur les indicateurs de sciences et technologies et Roger Fougères de l'ARF sur les schémas régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche avec l'exemple rhône-alpin.

Véritable outil de diagnostic stratégique sur un territoire, STRATER regroupe les informations du MESR concernant la formation, la recherche, la valorisation et l'innovation. Ces données, qui détaillent laboratoire par laboratoire les productions scientifiques, techniques, d'innovation et les participations au PCRD, permettent aux établissements de déterminer des espaces de référence et de comparaison (régions, pôles de compétitivité, PRES, RTRA, clusters, Carnot...). L'exploitation conjointe de la dimension territoriale et de la dimension institutionnelle est de ce fait très utile pour l'élaboration des projets d'établissement.

L'OST étant une source fiable et solide d'un grand nombre d'indicateurs, STRATER en est un utilisateur privilégié. En effet, l'OST est une plateforme d'observation dédiée aux sciences et aux technologies, basée sur un mode coopératif, donnant une vision exhaustive de la R & D en France. L'Observatoire utilise une base de données qui donne lieu à de multiples exploitations statistiques, thématiques, territoriales et institutionnelles, permettant

d'élaborer des analyses régionales utilisables directement par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Les schémas régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, thème principal de la convention CPU-ARF, sont le symbole de la collaboration entre l'Université et les territoires actant ou préfigurant sur le plan opérationnel les pôles de compétitivité, la rénovation des campus ou les initiatives d'excellence. Il en existe une dizaine à ce jour. Cette journée a ainsi été l'occasion de présenter l'exemple de celui élaboré par la région Rhône-Alpes depuis 2004, notamment en tant qu'exemple de méthodologie d'élaboration d'un schéma régional. Une élaboration qui a permis de mobiliser les différents acteurs locaux autour d'un projet commun.

#### UN AXE DÉCISIF POUR LA CPU

Pour la Conférence, l'ancre des universités dans les territoires est une force non seulement pour les territoires, mais aussi pour l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il en garantit la vitalité, la diversité, en renforçant les liens des établissements avec leur environnement économique et social.

La CPU sera un acteur majeur des réformes en cours et de celles qui sont envisagées, parce que ces responsabilités placent les présidents d'Université au premier rang de la mise en œuvre des politiques décidées par la Nation.

Enfin, si les universités sont au cœur des réformes à conduire, elles ne peuvent ni ne doivent l'être seules. La CPU devra partager ses analyses, ses diagnostics, ses convictions, et surtout ses projets avec tous les acteurs dans les territoires et au niveau national, tous les acteurs qui prennent part au développement des établissements. ■

Info+

<http://www.cpu.fr/index.php?id=1198>

## Brève

✓ La prochaine séance du séminaire Universités & Territoires aura lieu le vendredi 13 Mai 2011. Au sommaire de cette 6<sup>ème</sup> séance : « L'Université comme «acteur urbain» ».

Info+

<http://sites.google.com/site/universitesterritoires/>

engagement

# Solidarité à La Réunion

L'Association réunionnaise des étudiants volontaires a été créée en 2004 à La Réunion avec pour objectif principal de rapprocher les savoirs des publics qui en manquent. Dans un premier temps, en recrutant des étudiants volontaires afin qu'ils accompagnent des élèves en difficultés sociales, l'AREV s'oriente aujourd'hui davantage vers les adolescents et les jeunes adultes en rupture avec le système éducatif d'une part, mais aussi avec la société. L'action sur l'île s'est développée depuis deux ans selon trois axes : Accompagnement dans l'acquisition des compétences clés ; suivi éducatif des élèves de primaire et prise en charge des élèves de collèges et de lycées en situation d'exclusion temporaire.



## Bilan et perspectives

### Un lien territorial reconnu

L'action de l'AREV ne saurait être ce qu'elle est sans l'appui de partenaires. L'Afev, bien entendu, qui est l'origine du développement de son projet « Un bon coup de pouce » sur l'île de la Réunion. L'Université de la Réunion, dès le départ, a participé activement au rayonnement de l'association. L'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (ANLCI) a été à l'initiative de la participation de l'AREV au plan de lutte contre l'illettrisme signé en 2008 par la CAF, la Région, le Département et l'Etat. En plus de ces partenaires, l'AREV bénéficie du soutien de nombreuses entreprises publiques comme privées.

#### À L'HEURE DU BILAN

Les résultats sont impressionnants et méritent d'être soulignés.

- 123 étudiants bénévoles ont participé toute l'année à l'engagement demandé, dont 62 étudiants bénévoles pour 795 heures d'accompagnement effectuées dans 15 centres de formation pour l'acquisition des compétences-clés, et 87 heures en bureaux de Poste.
- 38 bénévoles sont intervenus dans les 5 écoles partenaires, où ils ont pris en charge plus de 200 enfants par groupe de 5 à 7 élèves, et ont organisé des activités des sorties choisies avec les enfants et le responsable de l'école.
- Enfin, 23 bénévoles ont suivi une centaine de collégiens dans le cadre d'une action innovante de prise en charge des élèves exclus pour une période de 1 à 8 jours de leur établissement pour mauvais comportement, non-respect du règlement intérieur, etc.



#### UN LIEN TERRITORIAL

Organisée directement en relation avec les chefs d'établissements, et en concertation avec le personnel pédagogique des établissements scolaires, les parents d'élèves, les travailleurs sociaux, le rôle des bénévoles a été d'accompagner ces élèves dans des missions culturelles ou citoyennes, pour les ouvrir sur des valeurs qui leur font parfois défaut.

La campagne du second semestre universitaire a très bien démarré, l'AREV compte déjà 20 inscriptions pour le campus du Tampon (Sud) et 46 pour le campus de Saint-Denis (Nord). Parmi ces 66 étudiants inscrits, 58 sont des « récidivistes ». La campagne de recrutement sur chacun des campus, débutée en début Février, laisse présager une vague de nouvelles inscriptions. ■

Info+

<http://www.avev.re>

## Brèves

### ✓ Une forme de reconnaissance originale.

L'université valide une Unité Libre d'enseignement, nommée « engagement étudiant, Accompagnement aux savoirs » proposée et organisée par l'AREV, qui se compose de 10 heures d'enseignement et de 40 heures environ d'intervention. De plus, avec l'intervention des entreprises, l'implication bénévole permet d'enrichir leur CV et de se créer un tissu relationnel dense qui leur servira dans leurs futures recherches d'emploi.

Grâce à ce soutien, l'AREV s'engage en retour de l'engagement, pendant toute l'année et le passage de l'UVEL, à rembourser les frais d'inscription à l'université.

### ✓ Le mot d'un partenaire.

« L'action menée sur le territoire réunionnais par l'AREV de ces jeunes étudiants volontaires, autant réunionnais qu'étrangers, est, à mon avis, exemplaire et mérite d'être mieux connue, d'avantage valorisée (...). En tant que chargé de mission, mais aussi en tant que simple citoyen, je ne peux que saluer de telles initiatives qui, en fin de compte, constituent un sacré pied de nez à l'individualisme ambiant ; celui (trop) généralement attribué aux jeunes... » : Mr Paul Soupe, Chargé de mission régional, ANLCI, Carif-Oref Réunion.

### ✓ La parole de la présidente de l'AREV.

« Notre challenge est de renforcer les adhésions d'entreprises, meilleurs relais pour valoriser l'importance de la compétence. Face à des difficultés le plus souvent comportementales, la preuve par l'exemple est la plus efficace. L'entraide au travail devient dès lors manifeste. Il n'est pas de savoir-faire sans savoir-être. A ceux qui, avec nous, ont fait le pari que la Réunion pouvait, par modestes initiatives, voir fondre des chiffres qui font peur, nos sincères remerciements et encouragements à rester optimistes... ». Claire de Chateauvieux, Présidente de l'AREV.

parcours

# 2ème Édition ALT SUP



L'AFIJ se mobilise pour l'alternance, en organisant la seconde édition de la Semaine nationale de l'alternance dans le supérieur « ALT SUP », du 4 au 8 avril 2011. Quelles en sont les innovations ? La semaine s'organise avec une multitude de partenariats dans plus de 40 villes universitaires. Le dispositif s'est étendu, puisqu'il concerne tous les jeunes de l'enseignement supérieur, des décrocheurs aux Masters. Explications et présentation du dispositif.



## Présentation

### Une initiative partenariale de l'AFIJ

Cette semaine a pour objectif de faciliter les rencontres entre les jeunes et les entreprises.

#### JEUNES ET RECRUTEURS

Comme lors de la première édition, les étudiants en réorientation professionnelle n'ayant validé aucun diplôme supérieur, et étant en rupture d'études dans l'enseignement supérieur, sont invités à participer aux différentes initiatives en France. Pour cette seconde édition, le dispositif s'adresse aussi aux jeunes diplômés de Licence ou de Master généralistes (non professionnalisés) ou à faibles débouchés, souhaitant compléter leur formation par une première pratique professionnelle. De Lille à Marseille, de Strasbourg à Nantes, et de Lyon à Bordeaux, 40 villes universitaires, réparties sur 17 régions, mobiliseront de nombreux professionnels, qui rencontreront ce public.

#### RÉPONDRE AUX ENJEUX

L'objectif de cette semaine consiste à créer un espace pour répondre aussi bien aux enjeux des jeunes qu'à ceux des recruteurs. Il s'agit à la fois de permettre de construire un projet réaliste d'apprentissage ou de professionnalisation pour les uns, et de trouver le poste convoité pour les autres, de mutualiser les offres en alternance et ainsi de proposer aux jeunes le plus large choix d'offres de contrats en alternance.

Pour réaliser cet objectif, l'AFIJ s'appuie sur de multiples partenariats : avec les entreprises, au niveau des formations post-bac délivrées dans les universités, dans les CFA des chambres consulaires, avec

les branches professionnelles, organismes inter-professionnels, mais aussi avec l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI), l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM) ou encore le Medef.

Une liste d'entreprises, parmi lesquelles Areva, Arrow ECS, Axa, Banque Populaire, Banque Populaire de l'Ouest, BNP Paribas, Bouygues Télécom, Caisse d'Épargne, Casino, Crédit Agricole, Crédit Agricole d'Ile et de Vaine, Crédit Mutuel, Crédit Mutuel Nord Europe, Dexia Sofaxis, DHL Express international, EDF, Huis Clos, La Poste, La Voix du Nord, Orange, Roche diagnostic, SNCF, Société Générale, TMK Performances, Veolia Environnement, etc., se

construit progressivement.

L'AFIJ compose cette semaine en proposant gratuitement à tous les jeunes un panel de services : des ateliers de prospection, de mise en situation et de préparation aux entretiens dans le cadre d'un forum, des présentations d'entreprises ou de métiers, des échanges entre jeunes et professionnels, des rencontres de recrutement, etc.

13 forums de l'alternance sont programmés : Bordeaux, Rennes, Tours, Orléans, Reims, Paris, Lille, Marseille, Nantes, Amiens, Grenoble, Saint-Etienne, Lyon. ■

Info+  
<http://www.afij.org>



### Nancy innove

A l'initiative de l'AFIJ, dans le cadre de la semaine « ALT SUP », pour la première fois, dans l'histoire de la vie universitaire nancéenne, les services d'orientation et d'insertion professionnelle des universités de Nancy (AIDE et DEMAIN) et Nancy Université Formation Continue ont organisé une semaine de l'alternance du 21 au 26 février 2011. « Avant, c'était ponctuel, là, c'est une volonté de toute l'Université de Nancy d'être présente en avant-première dans cette seconde édition de la Semaine de l'alternance dans le supérieur organisée par l'AFIJ. C'est une symbolique forte avant la fusion de l'Université de Nancy », analyse Cécile Louvet, Coordinatrice Région Est de l'AFIJ, dans *Potential* n°47

Info+  
<http://www.platine.univ-lorraine.fr>

# Stratégique !

Il y a quelques mois, l'Afev a signé la charte nationale des Cordées de la Réussite avec le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le ministère de la Ville, ainsi que les conférences des établissements d'enseignement supérieur dont la Conférence des présidents d'Université (CPU). Cette charte vise à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes issus de milieux modestes. Nous publions, en même temps que le journal *Volontaires* de l'Afev, un entretien avec Maurice Leroy, ministre de la Ville.



## Entretien

### L'enjeu des Cordées de la Réussite



Pourquoi le ministère de la ville souhaite-t-il conforter le programme des Cordées de la réussite ?

Les Cordées de la réussite, c'est une formidable initiative. Elles permettent de mobiliser et d'impliquer des étudiants et des professeurs de l'enseignement supérieur pour accompagner et soutenir les jeunes dans leur parcours, notamment ceux issus des quartiers en difficultés. Il s'agit donc d'une initiative qui, à l'image de l'alpinisme, est un symbole de solidarité et d'entraide, une initiative qui valorise le dépassement de soi mais qui illustre aussi parfaitement le fait que nous dépendons tous les uns des autres. Cela, c'est l'esprit même de la politique de la Ville que je mets en œuvre avec le gouvernement.

L'enjeu n'est pas mince ! Au-delà de susciter l'envie de faire des études supérieures,

les Cordées de la réussite soutiennent concrètement les ambitions des jeunes. En cela, elles favorisent jusque dans les quartiers, l'émergence des élites de demain. L'échec naît du renoncement, et le renoncement des difficultés. Avec la politique de la Ville, grâce aux Cordées, nous disons aux jeunes : les études supérieures ne s'adressent pas qu'aux autres, pour toi aussi c'est possible.

Vous savez, je suis convaincu qu'il est vital d'ouvrir le champ des possibilités à tous les jeunes sans distinction. Il nous faut libérer les énergies car c'est de cela que dépend le dynamisme futur de notre pays. Les Cordées de la réussite, c'est la matérialisation d'un espoir parfois enfoui en chacun, mais aussi dans les familles.

C'est pourquoi les ministères partenaires de ce programme se mobilisent davantage encore cette année, en portant l'effort financier de 5,6 à 8 millions d'euros. Vous le voyez, le gouvernement est pleinement mobilisé !

#### Quels sont les objectifs poursuivis ?

L'esprit de la politique de la Ville, c'est de développer un vivre-ensemble meilleur et cela passe autant par le développement des quartiers que par l'amélioration des conditions de vie pour leurs habitants. Politique de la Ville et Cordées de la réussite partagent en cela l'esprit de la République : donner sa chance à chacun. Bien qu'encore jeune, les Cordées sont un dispositif qui porte déjà ses fruits. Dernièrement, l'ESSEC accueillait sa nouvelle promotion de « Une grande école, pourquoi pas moi ? » et j'étais fier de voir ces 300 jeunes et leurs familles entrer dans cette chaîne

de solidarité. Aujourd'hui, il existe plus de 250 Cordées sur tout le territoire qui concernent 14 000 jeunes. Nous devons aller encore plus loin ! Notre objectif est de rapidement passer à 300 Cordées et de renforcer celles qui existent déjà.

Je vous le redis, je crois profondément à ce modèle de transmission et d'accompagnement. Je suis moi-même issu d'un milieu très populaire et je sais combien il est difficile de s'engager dans des études supérieures lorsque le contexte familial est compliqué. J'ai beaucoup travaillé, sans les Cordées à l'époque, mais avec l'aide de personnes qui ont largement contribué à la réussite de mes études. C'était une autre forme de solidarité !

L'Afev a signé la Charte nationale des Cordées de la réussite le 24 novembre 2010. Qu'attendez-vous d'une association comme la nôtre ?

Vous l'avez compris, je serai toujours du côté de ceux qui tendent la main, de ceux qui veulent donner une chance à chacun de s'accomplir comme il le souhaite. L'Afev a fait ses preuves en étant toujours un partenaire actif et innovant de la politique de la Ville. Les objectifs que nous poursuivons ne peuvent être réalisés qu'avec l'énergie de tous les acteurs, et je compte sur l'Afev pour continuer à se mobiliser. Pour plus de solidarité, pour vivre mieux ensemble demain, nous agissons ensemble et je suis heureux de pouvoir compter sur l'Afev dans cette formidable aventure, qui est avant tout une aventure humaine. ■

# L'insertion professionnelle

L'Université de Bretagne-Sud s'est aujourd'hui imposée comme un acteur incontournable de la promotion sociale et du développement économique et culturel régional. L'UBS confirme une croissance ininterrompue, emmenée par une volonté forte de proximité et de professionnalisation : proximité avec les étudiants, le monde économique et culturel, les collectivités locales. Idéalement située entre terre et mer, l'Université de Bretagne-Sud est implantée sur trois sites, Lorient, Vannes et Pontivy, au cœur du territoire du sud Bretagne. Dans cet entretien, Olivier Sire, président de l'UBS, présente et développe son approche de l'insertion professionnelle.



## Entretien (1)

### A la croisée des politiques territoriales

[Quels rôles jouent, pourraient jouer, ou devraient jouer, les collectivités locales dans le processus multi-acteurs d'insertion professionnelle des établissements d'enseignement supérieur ?](#)

L'insertion professionnelle est souvent perçue comme un objectif en soi, ce qui se comprend bien, avec des acteurs, des moyens fléchés et des bénéficiaires, bien sûr. Donc traiter l'insertion professionnelle comme un processus paraît naturel et légitime. Cependant, toute action visant à améliorer ce processus pointe rapidement deux difficultés :

Comment identifier les jeunes susceptibles d'en bénéficier pour leur projet de vie ? En effet, le terme unique de « décrocheurs » regroupe en fait des situations et problématiques très diverses et ne concerne, quelquesfois, pas des décrocheurs mais des jeunes qui, ayant muri leur projet professionnel, ont pris des virages marqués et se sont « auto-réorientés ». Ils ont donc disparu de l'horizon radar, ceci expliquant cela.

L'autre difficulté, la principale à mon sens, est bien la multiplicité des dispositifs et des acteurs dédiés à l'insertion professionnelle. Ce n'est peut-être pas tout à fait un hasard que le même constat puisse être fait pour la FTLV.

Pourquoi ces difficultés ? Sont-elles conjoncturelles ou plus simplement inhérentes au processus lui-même ? En ayant donné le statut de processus à l'insertion professionnelle, n'avons-nous pas de facto couru ce risque ? Si, au contraire, l'on veut bien regarder l'insertion professionnelle comme un attendu, un output, du système

d'enseignement pensé globalement, associant par essence l'Université à son territoire - ce qui implique ses acteurs économiques mais aussi sociaux -, si des constats et des objectifs partagés ont été précisés, si la dynamisation du territoire, espace de partage, de culture et d'activité est bien l'objectif macro vers lequel tendre, alors et alors seulement, l'insertion professionnelle ne sera plus atomisée mais bien perçue comme partie intégrante de cet objectif global qui concerne aussi bien le vrai ou supposé décrocheur que le chef d'entreprise cherchant un cadre qui sera peut-être demain son repreneur.

[Quelles actions devraient être engagées en priorité à ce sujet, tant au niveau national qu'aux niveaux locaux, des actions générales ou des actions ciblées sur certaines populations étudiantes, et lesquelles ?](#)

L'analyse qui précède stigmatise une forte atomisation structurelle et donc opérationnelle des dispositifs et des acteurs visant à soutenir l'insertion professionnelle. Répondre à la question en mettant en place de nouveaux centres, de nouvelles strates, ne résoudra en rien le problème. Les actions nationales et leurs déclinaisons locales, jusqu'au bassin d'emploi, devront avant tout être mises en cohérence. Nous avons besoin, ici comme ailleurs, d'innovation organisationnelle et rien que de cela ! Tout le reste est déjà là. Au niveau national, un cadre réglementaire simplifié, plus transversal vis-à-vis des publics et de leurs parcours respectifs, devrait assouplir les démarches et rendre plus visibles, et donc plus accessibles, les différents dispositifs.

C'est à l'échelle des collectivités locales que doivent être conçus les réseaux entre acteurs, le partage de données et d'expériences, ainsi que la conduite de stratégies parallèles. C'est aussi à cette échelle que centres de formations, pôle emploi, missions locales, réseaux d'entreprises doivent dialoguer, échanger sur leurs constats, sur leurs attentes en matière de ressources humaines, de formes et niveaux de qualification. Le rôle de l'Université, universel bien sûr, est ici primordial en ce qu'il doit être le garant d'une approche globale, systémique, de la société. On ne peut rêver une société de la connaissance si l'on oublie cela.

[Connaissez-vous des exemples concrets d'implication des collectivités locales dans ce processus, en particulier avec des universités ?](#)

Si de nombreux territoires convergent vers ces constats et ce qu'ils impliquent, peu d'entre eux sont passés à l'action, ce qui ne veut pas dire que rien n'est fait mais qu'ils n'ont pas encore saisi à bras le corps la dimension organisationnelle. Deux expériences me semblent extrêmement pertinentes toutefois.

Celle de la ville de Saint-Denis et de l'Université Paris 8 Vincennes qui ont élaboré conjointement une charte de partenariat pluriannuelle (2010-2015) dont le point de départ repose sur la conviction partagée que l'association d'une activité universitaire d'enseignement et de recherche de haut niveau et d'une dynamique sociale et économique territoriale constitue une priorité commune et la source d'un enri-

# Insertion professionnelle

La création des Bureaux d'aide à l'insertion professionnelle, et les divers programmes mis en œuvre pour lutter contre l'échec, s'appuient sur une approche renforcée du lien entre universités et entreprises. Dans chaque territoire, local, départemental, régional, national et international, les acteurs, services publics et privés, associations spécialisées, et au premier rang les collectivités locales, ont la responsabilité d'accompagner ces efforts de coordination et d'action.

C'est à la réflexion sur la relation entre les acteurs de l'insertion professionnelle dans les territoires qu'invite l'entretien du président de l'UBS et l'Édito de Daniel Lamar.



## Entretien (2)

### A la croisée des politiques territoriales

chissement mutuel. Cette charte insiste sur le soutien mutuel que ville et université doivent s'apporter notamment pour atteindre des objectifs relatifs au bien être social et économique de l'espace urbain. A noter que Paris 8 est une Université tournée vers les Sciences Humaines et Sociales. A ce titre, le soutien à l'Insertion professionnelle des étudiants apparaît comme un objectif particulier, éducatif et social, d'une approche globale de la vie urbaine. On notera avec intérêt que la charte souligne la nécessité de coordonner les actions en faveur des étudiants, d'accroître les synergies en associant les acteurs de l'Insertion professionnelle.

Un autre exemple de ce qui peut être fait en termes d'innovation organisationnelle et fonctionnelle est fourni par la Région Nord-Pas de Calais, qui a mis en place en 2009 un Plan d'Accompagnement Régional et Territorial pour l'Avenir des Jeunes (PARTA). Ici, l'accent est mis sur le partage des responsabilités entre l'Etat et la Région pour accompagner des jeunes sortis sans qualification du système éducatif. Un des trois axes prioritaires de ce plan est la sécurisation des parcours par l'instauration de démarches globales territorialisées de mobilisation et de coordination des acteurs et des dispositifs. Cinq territoires géographiques expérimentaux ont été définis pour mener les actions, ce qui montre à quel point une politique globale, associant Etat et Région, doit être localement déclinée pour tenir compte de la diversité desdits territoires. Des plans d'action coordonnés de prospection des entreprises avec les chambres consulaires sont définis à cette échelle. Conjointement, ces deux entités s'accordent pour

mettre à disposition des acteurs locaux une offre de solutions pilotée ou coordonnée à l'échelle régionale. L'approche territoriale intégrée, reposant sur les échanges entre acteurs, la convergence des objectifs et la complémentarité des actions, est considérée comme la clé du succès. La nécessité de mettre en place une chaîne de communication en temps réel entre acteurs de proximité, équipes, ressources territoriales et décideurs est clairement énoncée.

Tout est dit ! Seule l'approche systémique permettra de faire face aux enjeux, non pas de demain, mais d'ici et maintenant. L'enseignement supérieur est toujours en souffrance d'un véritable Système d'Information, l'Histoire ayant favorisé la voie de la multinsertion professionnelle plutôt que celle d'une dynamique orientée sur les projets. Les sursauts que l'on perçoit ici et là nous encouragent à innover en nous montrant la voie. ■

Info+  
[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

## Brève

✓ L'Amue organise mardi 22 mars 2011 un séminaire sur le thème de « L'insertion professionnelle sous l'angle des compétences ». Il constitue le premier opus d'un cycle qui abordera les thématiques suivantes : universités vs entreprises, expériences européennes, initiatives des associations étudiantes, et enfin moyens mis en œuvre avec et par les enseignants.

Info+  
[http://www.amue.fr/seminaires-formations/catalogue-des-evenements/details/?x\\_fheventmanager\\_pi1\[showUId\]=959](http://www.amue.fr/seminaires-formations/catalogue-des-evenements/details/?x_fheventmanager_pi1[showUId]=959)

## suite de l'Edito

Peu d'universités ou d'universitaires semblent prêts à dire clairement la réalité des choses. Les arguments fusent contre cette éventualité, dont le plus courant est qu'« il ne faut pas désespérer la jeunesse ! ». Cet argument a sa logique, mais aussi ses limites quand on observe les parcours d'une bonne part des jeunes dans le Supérieur et le profil des sortants que nous rencontrons à l'AFJ. La « communication de crise » est un exercice de style qui n'est pas facile et qui doit être géré avec attention, mais peut-on honnêtement y échapper ? N'est-ce pas aux établissements d'enseignement eux-mêmes, de mener cette explication plutôt que de la laisser tôt ou tard à des tiers ?

Dans cet esprit, comment la « professionnalisation » de la licence (ou plus simplement la préparation à l'insertion professionnelle) peut-elle se construire sans prendre en compte la réalité des cursus ? La formulation des cursus en « compétences » mènera-t-elle vraiment à des embauches ? Ne faut-il pas modifier certains contenus universitaires eux-mêmes ou au moins leur adjoindre d'autres éléments ? Ne faut-il pas faire appel à des partenaires extérieurs pour aborder des sujets qui ne relèvent ni de l'enseignement, ni de la recherche ?

Des changements profonds se sont enclenchés au niveau des PRES, des universités et de leurs composantes. Ces mouvements devraient déboucher sur davantage de clarté et de lisibilité au bénéfice des étudiants, des familles, des recruteurs, des territoires, etc, et éviter de complexifier le système de formation universitaire. Cette exigence de transparence sur les études, les compétences, les diplômes, les emplois, etc., existe et même si y répondre ne va pas de soi, c'est pourtant sans doute l'un des paris essentiels de la période actuelle. ■